RID-18015-CE

13 août 2018

Ligne directrice pour l'application de la norme EN 13094:2015 afin de respecter les prescriptions du RID

La norme européenne EN 13094 spécifie les exigences de conception et de construction des citernes métalliques à vidange par gravité destinées au transport de matières ayant une tension de vapeur ne dépassant pas 110 kPa (pression absolue) pour lesquelles un code-citerne avec la lettre « G » est donné au chapitre 3.2 du RID.

Pour respecter les prescriptions du RID, les modifications suivantes doivent être apportées à l'EN 13094:2015.

1. Modification du 3.1, Termes et définitions

Supprimer la définition de pression maximale de service au 3.1.4.

2. Modification du 6.4, Conditions dynamiques

Au premier paragraphe du 6.4.2, remplacer « la pression maximale de service (P_v ou P_{ts}) » par « la plus grande valeur de P_{ta} ou P_{ts} »

où P_{ta} est la pression statique (manométrique), en mégapascals (MPa).

3. Modification du 6.5, Conditions de pression

3.1 Modification du 6.5.1

Supprimer « c) 1,3 fois la pression maximale de service ».

3.2 Modification du 6.5.2

Remplacer « 1,3 × (P_{ta} + P_{ts}) » par « max (0,2 ; 1,3 × $Pt_{a\ eau}$; 1,3 × P_{ta}) ».

4. Modification de l'annexe A, A.5 Méthode de calcul – Note de calcul

4.1 Modification du A.5.2.2.1, tableau A.2, Pressions

Remplacer n° 2 « Pression maximale de service[b], P_{ms} » par « Pression d'ouverture du dispositif de respiration, P_{ts} ».

Supprimer « [b] P_{ms} est le maximum de P_{vd}, P_{ts}, P_d et P_r. ».

4.2 Modification du A.5.2.2.2, tableau A.3, Pression de calcul dans les conditions de service

Aux 4, 5, 6 et 7, remplacer « P_{ms} » par « P_{ts} ».

4.3 Modification du A.5.6.2.1.2, Contrainte de traction due à la pression lors du transport

Au a) Force, remplacer « P_{ms} » par « P_{ts} ».